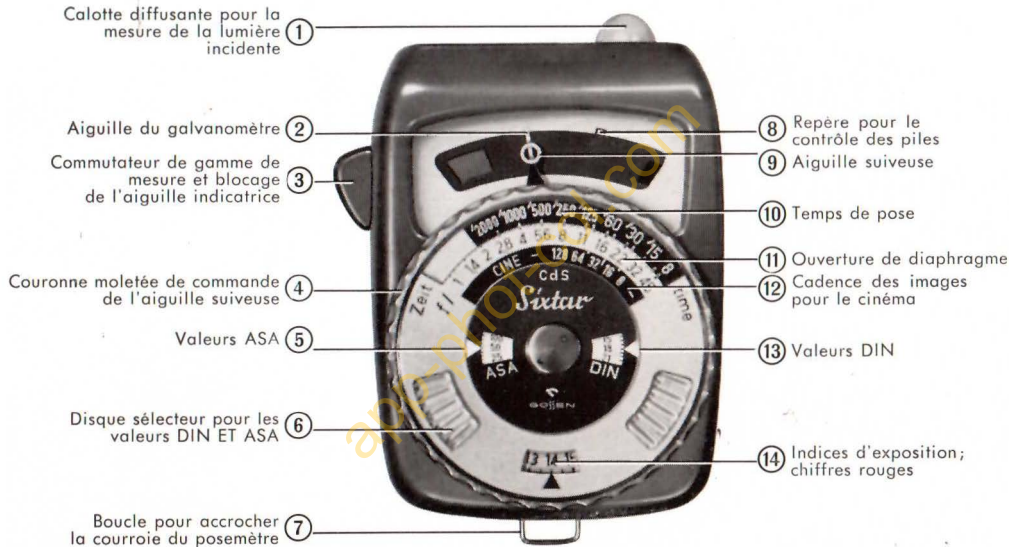


**Mode d'emploi
du posemètre
SIXTAR**

Présentation du SIXTAR

Le SIXTAR appartient à la série des posemètres mondialement connus LUNASIX, SIXTOMAT, SIXON, SIXTINO, du thermocolorimètre SIXTICOLOR et du posemètre d'agrandissement MAJOSIX, construits par la Maison Gossen.

Le SIXTAR résoudra définitivement tous vos problèmes d'exposition avec précision et rapidité.





17 Tableau d'étalonnage en Lux et «Foot-candles»

3 Commutateur de gamme de mesure

15 Vis de réglage du zéro

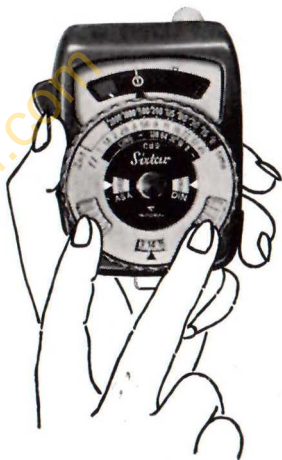
18 Logement des piles

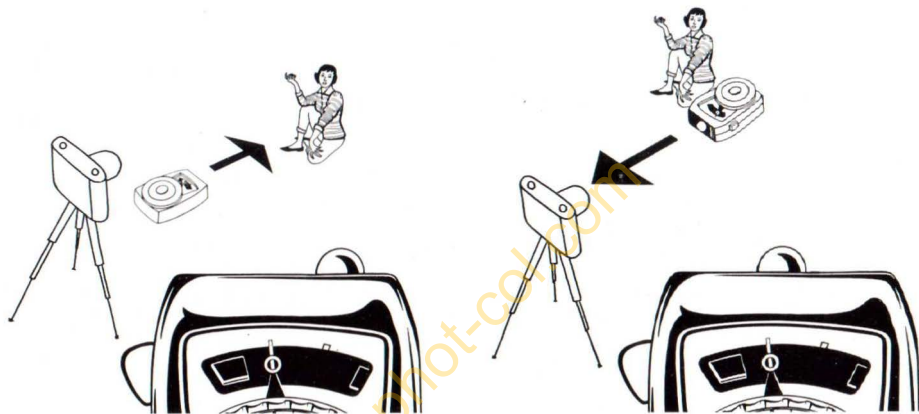
16 Bouton pour le contrôle des piles

Mode d'emploi abrégé du SIXTAR

Reglage de la sensibilité du film

Tourner le disque sélecteur (6) par ses bossages de manoeuvre jusqu'à ce que le chiffre de sensibilité du film utilisé apparaisse sur l'échelle des sensibilités DIN (13) ou sur l'échelle ASA (5), en coïncidence avec le repère fixe de la fenêtre de lecture.





Mesures de la lumière réfléchie. Pousser la calotte diffusante (1) à fond à gauche, ou vers la droite, jusqu'à encliquetage net. Le SIXTAR est prêt à fonctionner. Pour la mesure de la lumière réfléchie le posemètre sera dirigé vers l'objet à photographier dans le sens de la flèche.

Mesures de la lumière incidente. Placer la calotte diffusante (1) exactement au centre devant la fente de mesure. Le SIXTAR est prêt à fonctionner dès encliquetage. A cette fin le posemètre sera dirigé vers l'appareil photographique, dans le sens de la flèche de l'illustration.

La mesure

L'aiguille suiveuse (9) du SIXTAR est couplée mécaniquement au calculateur. Tournez la couronne moletée (4) afin que l'aiguille (3) du galvanomètre passe exactement par le centre de l'anneau blanc de l'aiguille suiveuse (9).

Lisez alors sur les échelles (10) et (11) une combinaison temps de pose/diaphragme appropriée.

L'indice d'exposition apparaîtra en chiffres rouges sur l'échelle (13). Pour le cinéma, le diaphragme à utiliser se lit vis-à-vis de la cadence de prise de vue (12).

La PLAGE ROUGE correspond à un «domaine interdit» ce qui veut dire que si l'aiguille se trouve dans cette zone, il convient d'enclencher l'autre gamme de mesure. C'est ainsi que si l'aiguille blanche de l'appareil de mesure se trouve dans le champ rouge **de gauche**, il faudra alors appuyer sur le commutateur (2) de gamme de mesure jusqu'à perception d'une nette résistance. Si toutefois, à l'occasion d'une nouvelle mesure, l'aiguille de l'appareil se trouve dans le champ rouge **de droite**, il faudra alors revenir à la gamme de mesure précédente, en relâchant simplement le commutateur (2).

LE BLOCAGE DE L'AIGUILLE en cas de lumière faible devient possible en appuyant d'abord sur le commutateur (2) de gamme de mesure, jusqu'à perception d'une nette résistance; laisser l'aiguille se stabiliser et continuer à appuyer. L'aiguille de l'appareil de mesure se trouvera alors bloquée, ce qui permet de régler l'aiguille suiveuse et de lire les valeurs indiquées.

Piles

Les piles utilisées sont du type MALLORY PX 13 dont la vie utile dépend de la consommation de courant. Une longévité maximale d'environ une année est possible si on prend le soin de n'ouvrir l'étui tout-prêt du posemètre que lors des opérations de mesure.

Il convient de vérifier fréquemment la tension des piles. Leur recharge s'impose dès que l'aiguille du posemètre s'éloigne du repère (8) lorsqu'on actionne le bouton-poussoir (16). En ce cas, ouvrir le logement des piles, par rotation à gauche, en appuyant légèrement. Vérifier les nouvelles piles en procédant comme indiqué plus haut.

Réglage du zéro

Le réglage du zéro de l'aiguille s'effectue en enlevant les piles. L'aiguille doit se trouver alors sur le bord gauche de la zone rouge. S'il n'en est pas ainsi, ramener l'aiguille le du posemètre dans la position de zéro correcte en tournant la vis de réglage du zéro qui se trouve à la partie inférieure de l'appareil.

Gammes de mesure

Pour 18 DIN la gamme de mesure supérieure (lumière forte) s'étend de l'indice d'exposition 7 à 16 (chiffres rouges); la gamme inférieure (lumière faible) de -3 à 7.

Valeurs d'étalonnage

Le tableau au dos du SIXTAR donne les valeurs arrondies en lux et en footcandle (ft-c) ± 1 ft-c = 10,76 lux – qui correspondent à la lecture sur le cadran en cas de **mesure de la lumière incidente**.

Malgré cela, le SIXTAR ne peut pas être utilisé comme un vrai luxmètre, car des éclairagements, par exemple en lux ou en footcandle, ne peuvent être par définition mesurés que sur une surface plane. Le SIXTAR en effet utilise une calotte diffusante qui permet de mieux saisir l'ensemble de l'éclairage qui agit du point de vue photographique. Les différents sujets constituent le plus souvent des ensembles en relief qui reçoivent la lumière provenant de nombreuses directions: soleil, ciel, reflets des maisons, des arbres, du sol, etc. . . .

Pour les **mesures de la lumière réfléchie**, on ne peut pas indiquer de valeurs en lux, car on mesure ici la lumière réfléchie par l'objet. La mesure de la lumière réfléchie ne détermine donc pas l'éclairagement comme la mesure de la lumière incidente, mais des luminences. La luminence indique la quantité de lumière rayonnée par unité de surface (l'unité de luminence est l'apostilb, en abrégé: asb). Les valeurs de mesure pour la mesure de la lumière réfléchie, exprimées en asb, sont à peu près de 7,5 fois plus basses que les valeurs en lux pour la mesure de la lumière incidente.

On a ainsi, par exemple:

Indices d'exposition	-3	-2	-1
lux mesure de la lumière incidente 18° DIN	0,7	1,4	2,8
asb (mesure de la lumière réfléchie)	0,095	0,19	0,38

Indications pour la lecture

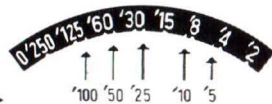
Les anciens temps de pose

'2, '4, '8 ... représentent des fractions de seconde, c'est-à-dire $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, sec. etc. ...

Les chiffres sans autres indications, 1, 2, 4 etc. ... correspondent à des secondes.

1 m, 2 m, 4 m ... signifient, 1, 2, 4 ... minutes.

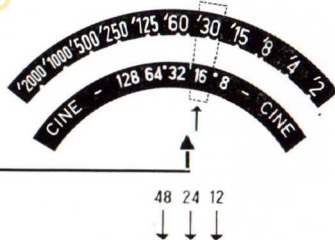
1 h, 2 h représentent 1 heure, 2 heures, etc. ...



temps de pose correspondant (sec).

Cadences cinématographiques et

Prière de noter que le temps de pose à 16 images/sec. ne correspond pas toujours au $\frac{1}{30}$ sec.



Cadences cinématographiques



Précisions relatives à l'exécution des mesures

Le SIXTAR mesure la lumière comprise sous un certain angle, qui est renvoyée par l'objet à photographier. L'indication relevée ne dépend donc pas seulement de l'intensité de l'éclairage mais aussi des couleurs et du pouvoir réfléchissant des objets. L'éclairage restant le même, l'aiguille déviara plus fortement si le posemètre est dirigé sur des objets clairs et plus faiblement s'il s'agit d'objets foncés. Le posemètre totalise les détails partiels clairs et indique une valeur moyenne.

En cas d'un motif moyen l'indication est la même que lorsqu'on mesure vers un gris moyen. Ainsi, pour des motifs, où les parties claires prédominent, ou si l'on dirige le posemètre surtout vers les parties claires de l'objet, une sous-exposition pourrait résulter. Le même problème pourrait se poser, si dans un paysage ouvert une grande partie du ciel clair est inclus dans la mesure. Dans de tels cas, nous recommandons d'abaisser légèrement le Sixtar.

Dans les mesures de très proche du sujet l'angle de mesure du Sixtar, limité à 30° , représente un des avantages particuliers de ce posemètre. Il permet d'effectuer des mesures extrêmement précises et efficaces. La possibilité de faire contraster les différents sujets ou objets à photographier place le SIXTAR au premier rang des posemètres.

L'aiguille mobile de l'appareil révèle la répartition, uniforme ou non, de la luminosité de l'objet.

Dans les mesures effectuées en partant de l'objet en direction de l'appareil photographique, le SIXTAR saisit intégralement la lumière qui tombe sur la partie de l'objet dirigée vers l'appareil photographique, sans tenir compte ni du pouvoir réfléchissant ni des couleurs de l'objet.

Lorsqu'on doit photographier des détails difficilement accessibles, on effectuera la mesure de la lumière incidente en un point équivalent, c'est-à-dire bénéficiant du même éclairage. Pour effectuer la mesure, ne pas diriger le SIXTAR directement sur l'appareil photographique, mais parallèlement à une ligne reliant l'objet à l'appareil photographique. Cette méthode de mesure de la lumière incidente en un point équivalent doit être utilisée souvent comme, par exemple, pour la prise de photos en plain air. Par conséquent, si vous avez le même éclairage à l'emplacement du sujet, qu'à celui de l'appareil, il suffit de faire demi-tour et d'effectuer la mesure en tournant le dos à l'objet photographié.

Effet « Schwarzschild »

Les photos obtenues sous un faible éclairage exigent des temps de pose prolongés (nécessitant l'utilisation d'un pied). Ce fait provoque dans les films de toute origine, l'effet dit « Schwarzschild »: les temps mesurés pour la prise de vue doivent être prolongés, afin d'éviter une sous-exposition.

Les différentes qualités de films, présentent cet effet de façon plus ou moins marquée. C'est pourquoi il n'en est pas tenu compte sur l'échelle du SIXTAR. Pour tous les films en couleurs, l'effet « Schwarzschild » peut, en outre, provoquer des décalages de teintes (couleurs fausement rendues) qui nécessitent la compensation par des filtres spéciaux.

Certains types de films plans sont accompagnés de caractéristiques et d'instructions concernant les prises de vues à temps de pose prolongé. Dans les autres cas nous recommandons de s'adresser à un laboratoire spécialisé en travaux de couleurs ou au fabricant du film.



GOSSEN

app-phot-col.com

P. GOSSEN & CO. GMBH., 8520 ERLANGEN

Téléphone 33 41 · Telex 06-29 845

Imprimé en Allemagne occidentale

5651 f

CERTIFICAT de DEDOUANEMENT

Les Ets. J. CHOTARD, Agent officiel pour la France (et les départements français d'Outre-Mer) des Ets. P. GOSSEN & Co./Erlangen, certifient que le posemètre ci-dessous a été régulièrement importé et que les droits et taxes ont été acquittés à l'Administration des Douanes à son entrée en France.

Type: **SIXTAR** N° 5 1302

Référence: 4855

(SANS CETTE REFERENCE, LE PRESENT CERTIFICAT N'A AUCUNE VALEUR).

Cachet du Vendeur: Date de la vente:




GOSSEN



CARTE de GARANTIE

G N° 0937

La présente garantie accordée par les Ets. P. GOSSEN & Co./Erlangen, fabricants, et les Ets. J. CHOTARD/Paris, leur agent officiel pour la France (et les départements français d'Outre-Mer) est valable pour une durée de 1 AN à compter de la date de la vente et couvre tout vice de fabrication. Cette garantie est totale, pièces et main-d'oeuvre.

Elle ne peut être invoquée si l'appareil a été démonté ou réparé ailleurs que dans leurs ateliers et ne couvre pas les détériorations provoquées par les chocs, mauvais traitements et fausses manoeuvres, ni celles occasionnées par le transport lors du retour pour réparation.

Dans tous les cas, les frais de port, assurance et emballage, sont à la charge du client.

CETTE CARTE DOIT OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNER L'ARTICLE DANS TOUS LES CAS OU L'APPLICATION DE LA GARANTIE EST RECLAMEE ET, POUR ETRE VALABLE, PORTER LE CACHET DU VENDEUR ET LA DATE DE LA VENTE (Voir au verso).